

L'écho de la Semène

N° 3 juin 2021

Comme convenu voilà le numéro 3 de notre petit canard réservé aux adhérents de l'AAPPMA de St Didier et sa région. Ce support sans ambition est adressé deux fois par an et par mail aux adhérents disposant de ce moyen de communication, il est aussi accessible sur notre site Internet.

Ce troisième numéro sera adressé aux adhérents 2020 (titulaires d'une carte de pêche 2020 de l'AAPPMA de St Didier) exclusivement pour les pêcheurs disposant d'une adresse mail.

Le N°2 se terminait sur les activités réalisées au deuxième semestre 2020, ce N° retracera les principaux événements qui se sont déroulés sur la première partie de 2021.

Le plan d'eau de St Didier,

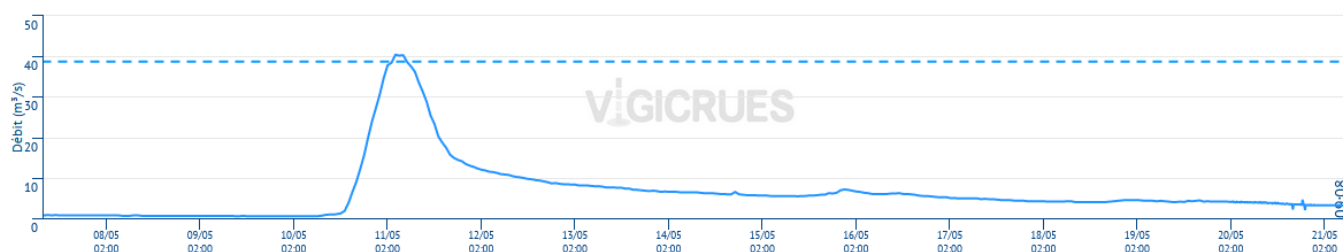
Le plan d'eau a été ouvert les dimanches matins du 7 février au 7 mars, près de 300 truites Arc en ciel ont été capturées. Cette année en raison des restrictions sanitaires nous n'avons pas offert les tripes à nos pêcheurs, partie remise pour l'année prochaine. Le 13 mars pour l'ouverture de la truite le plan d'eau a retrouvé son activité avec la venue de très nombreux pêcheurs venus capturer les 3 truites autorisées. Un grand merci aux pêcheurs pour le respect des gestes barrières et le port du masque. Un nouveau confinement nous a imposé de suspendre les lâchers.



L'ouverture de la truite le 13 mars,

Quelle joie, ces retrouvailles, seul ou avec des copains ! Le niveau de la Semène était parfait, mais avec une eau froide de début de saison, eau à 5 degrés. Nous étions heureux, même s'il fallait être très malin et patient pour attraper des truites qui faisaient « un peu la gueule ». Le 3 avril un troisième confinement est décidé par le gouvernement, nous sommes limités à pêcher dans un rayon de 10 kilomètres autour de notre domicile.

Les débits de la Semène,



L'année 2020 a été celle du plus faible débit annuel moyen avec 894 l/sec soit seulement 48 % de la moyenne depuis 1963. le premier trimestre 2021 les débits sont plus importants et les fortes pluies des 10 et 11 mai ont généré une crue avec un débit instantané de 40,6 m³/sec mesuré le 11 mai. Pour atteindre un tel niveau il faut remonter au 22 novembre 2016 avec 57,3 m³/sec. Cette crue morphogène a nettoyé les fonds et berges de notre Semène et n'a pas eu de préjudice sur les poissons. Des embâcles ont été déplacés des troncs sont coincés, du boulot d'entretien nous attend pour l'automne.



Prendre et relâcher en préservant les poissons,

Nous sommes de plus en plus nombreux à pratiquer la graciation, il est important de donner toutes leurs chances aux poissons relâchés. L'épuisette doit être utilisée systématiquement, le poisson doit être manipulé avec précaution et avec les mains mouillées, le ou les hameçons sont simples et sans ardillon et enfin le poisson est rapidement déposé dans l'eau en le laissant de lui-même décider de quitter la main qui l'accompagne.

Une assemblée générale virtuelle réussie,

Initialement prévue le 6 mars 2021, le Conseil d'administration a décidé de tenir notre Assemblée générale de manière virtuelle.

Tous les documents habituels ont été mis en ligne sur le site internet de l'AAPPMA, le scrutin a été ouvert 3 semaines.

44 adhérents ont voté, le rapport d'activités et le rapport financier 2020, le budget prévisionnel et les activités prévues pour 2021 ainsi que le règlement intérieur et son annexe ont été adoptés.

Morte de vieillesse,

Une truite de 54.5cm a été retrouvée morte par un « promeneur-pêcheur » à hauteur du plan d'eau de la Séauve. Il nous l'a confiée alors qu'elle venait juste de périr ; votre AAPPMA a décidé de faire réaliser une analyse par scalimétrie de ce poisson pour connaître son âge et le déroulement de sa croissance. C'est la Fédération de pêche de la Haute-Loire qui a réalisé ce travail. Il en résulte que c'est un grand-père dans sa dixième année mort de vieillesse.



Pour la deuxième partie de 2021 ce qui est prévu,

- Initialement prévue le 5 juin, la **Fête de la Pêche pour les enfants** aura lieu le samedi 11 septembre 2021 au plan d'eau de St Didier. Les enfants auront repris le chemin de l'école, cette manifestation clôturera la saison de pêche et rappellera les vacances des enfants et des parents après deux années perturbées.
- En compensation de la fermeture du plan d'eau nous envisageons **deux lâchers d'arc en ciel** vers le **14 juillet et le 15 août** . Évidemment si une sécheresse sérieuse sévissait et que la qualité de l'eau du plan d'eau se dégradait, nous annulerions ou repousserions ces lâchers.
- Afin d'entretenir au mieux notre Semène, nous avons programmé deux matinées de nettoyage les **samedis 9 et 23 octobre**. Pour ceux qui souhaitent participer le RDV est fixé à 8 heures sur le parking du plan d'eau de St Didier (vers la piscine et les tennis). Pour une bonne organisation de ces deux matinées passez un petit coup de fil au président.
- L'Assemblée générale de votre AAPPMA se tiendra le **dimanche 19 décembre** à 9h 30 à la mairie de St Didier sauf si des restrictions nous imposaient de trouver un autre lieu. Cette année l'AG est électorale, une nouvelle équipe sera élue pour assurer le fonctionnement de votre AAPPMA pendant les cinq prochaines années. Venez nombreux.

Retrouvez-nous sur le site de l'AAPPMA : <http://aappma-de-saint-didier-en-velay.e-monsite.com/>

Contact du président de l'AAPPMA de Saint Didier :
04 77 35 74 14 ou au 06 09 02 35 16
laurent-breuil@outlook.fr